

Paris, le 29 mars 2022

Le salariat des médecins libéraux, Provocation ou perspective du Président de la République ?

Le Président de la République, et candidat à sa réélection, a affirmé lors de son déplacement à Pau la semaine dernière que « *les jeunes médecins voulaient du salariat* ».

La CSMF, 1^{er} syndicat de médecins libéraux qui prône l'entreprise médicale et qui transforme actuellement son organisation pour devenir un syndicat de services et de défense de la médecine libérale, se doit de tempérer les ardeurs du Président candidat.

Non Monsieur Macron, tous les médecins ne veulent pas être salariés de l'État. S'il y en a quelques-uns, ceux-là ne font pas partie de la médecine libérale.

Non Monsieur Macron, le forfait n'est pas l'avenir de la médecine libérale. La CSMF se bat et se battra toujours pour une rémunération majoritairement réalisée à l'acte. Ce sont les hauts fonctionnaires des ministères de Bercy et de Ségur qui prônent le forfait tous azimuts pour mieux contrôler les budgets santé. Est-ce pour autant une réelle source d'économie pour la Nation ?

Non Monsieur Macron, on ne peut pas comparer la médecine de ville et le fonctionariat de l'hôpital. Il ne s'agit pas de choisir l'un pour l'autre, mais de respecter les spécificités des uns et des autres pour une médecine performante dans l'intérêt des Français. L'émulation est un gage de réussite. Cependant, force est de constater que le Ségur de la Santé a complètement oublié la médecine libérale.

Oui Monsieur Macron, les médecins libéraux ont des droits et des devoirs et la CSMF, par ma voix, s'est largement exprimée sur ce sujet dernièrement et nous partageons une partie de vos attentes.

Oui Monsieur Macron, les jeunes médecins ne veulent plus exercer comme les générations précédentes. C'est pour cela que la CSMF a entrepris sa mutation pour répondre à leurs attentes.

Oui Monsieur Macron, la France a la chance d'avoir une jeune génération de médecins libéraux que je serais heureux de vous présenter au plus tôt. Ils défendent une médecine libérale innovante, performante et à l'écoute des Français, un paiement à l'acte mais aussi une médecine qui favorise l'accès aux soins, la coordination, l'expertise, la formation, l'éducation thérapeutique et la prévention.

Dans l'attente de vous rencontrer et de vous exposer les projets innovants de la CSMF quant à l'avenir de l'offre de soins en France, je vous présente, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Dr Franck Devulder - Président
06 14 09 64 56
franck.devulder@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.